

Monsieur Marc Maouche Président de l'AASGO 13 rue de Javel, 75015 Paris marc.maouche@orange.com

Monsieur le Premier Ministre Sébastien Lecornu Hôtel Matignon 57 rue de Varenne, 75700 Paris SP 07

Paris, le 28 octobre 2025

Lettre ouverte au Premier Ministre, Monsieur Sébastien Lecornu

Monsieur le Premier Ministre,

L'État français, actionnaire majeur d'Orange, doit mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour construire un budget solide et innovant. À cet égard, l'Association des Actionnaires Salariés d'Orange (AASGO), organisation historique représentant les intérêts des salariés actionnaires, souhaite proposer une solution concrète et avantageuse pour l'État.

L'AASGO suggère que l'État autorise le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Orange Actions à investir via une cession de gré à gré en actions Orange détenues par l'Agence des Participations de l'État (APE). Cette démarche permettrait à l'État de disposer, potentiellement, de 100 millions d'euros de ressources exceptionnelles, en recourant à un processus simple et à une législation existante.

Concrètement, cette opération impliquerait que l'APE cède moins de 0,3 % du capital d'Orange aux salariés via le FCPE Orange Actions, lors des opérations d'investissement de l'intéressement et de la participation. Ce mouvement, tout en étant peu significatif pour l'État (passant de 13,40 % à 13,10 % du capital), valoriserait une partie du patrimoine public, bénéficiant ainsi de la croissance du cours d'Orange, qui a progressé de 40 % depuis le 1er janvier 2025.

En adoptant cette solution, l'État manifesterait sa confiance envers l'ensemble des salariés actionnaires, renforçant ainsi la stabilité et la cohésion dans la gestion de l'entreprise. Ce geste illustrerait également une approche innovante et responsable dans la gestion du patrimoine public. Le capital détenu pas les actionnaires salariés atteindrait ainsi environ 8,5%.

Nous espérons que cette proposition retiendra votre attention et qu'elle pourra contribuer à une gestion plus dynamique et participative des ressources publiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marc Maouche Président